

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **23**  
de présents : **22**  
de votants : **23**

**Étaient présents :**

M. et Mmes Gilles ADAM, Sophie ATAKAYA, Laurence BAYEUR, Audrey CAROLEO, Sophie CENTONZE, Anne DAMIEN-FRENTZEL, Lucien DIM, Laurent ERBSTOSSER, Francis FRERY, Marina GAUTIER, Aline GULINO, Eric GULINO, Guillaume GRANDJEAN, Sabrina HAJRI, Alain LACOGNATA, Marie-Françoise MANGIN, Sébastien MANGIN, Anne-Marie MARX, Sébastien SCHWAB, Carole TRIBOULOT, Gilles VOITURET, Hugo WEBER

**Étai(ent) absent(s) excusé(s) :** /

**Étai(ent) absent(s) :** /

**Procuration(s) :** M. Damien LEVÉ a donné procuration à Mme Marina GAUTIER

Mme Audrey CAROLÉO a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/04/2026. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 27/04/2026.

**N° 19/2026 : Affectation du résultat budget principal de la commune**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Dans le cadre de la comptabilité M57 régissant les budgets des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 du budget principal.

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

**Vu** le compte financier unique 2025 du budget principal ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après discussion et délibération, le conseil municipal par **19 VOIX POUR, 4 CONTRE,**

- **DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2025 : Excédent 1 246 328,31 €

Restes à réaliser :

Dépenses : 498 334,68 €

Recettes : 230 296,78 €

Soit un solde de reste à réaliser de - 268 037,90 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 415 523,35 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 830 804,96 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit : 147 485,45 €

Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 27 avril 2026

Le Maire,  
Eric GULINO



### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL**

ous la présidence de M. [redacted]

t approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2025  
tatuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025  
Constatant que le compte administratif présente :

**X un excédent de fonctionnement de 1 246 328.31 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent)	+	368 667.36
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT).....	+	0.00
des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)		
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE .....	+	877 660.95
ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)		
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réali	+	1 246 328.31

E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
Déficit (besoin de financement) ...D001.....	-	147 485.45
Excédent (excédent de financement) ...R001.....	+	0
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement .....	-	268 037.90
Excédent de financement .....	+	0.00
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F .....		415 523.35

DECISION D'AFFECTATION	
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....	415 523.35
(au minimum couverture du besoin de financement F)	
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 .....	830 804.96
( résultat à affecter ligne D moins ligne 1 ci-dessus)	

0.00 €

Délibéré par le Conseil Date de convocation: 27/04/2026

VOTES:

Nombre de membres en exercice: 23 Contre 4  
 Nombre de membres présents : 22 Abstentions 1  
 Nombre de suffrages exprimés: 23 Pour 19

dire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le [redacted]  
 et de la publication le 27/04/2026  
Adj. Montoy-Flanville le 22/04/2026  
 Le/la Maire,

**Le Maire,**  
**Eric GULINO**